



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

produits humains

Question écrite n° 40155

Texte de la question

M. Bernard Cazeneuve attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les améliorations susceptibles d'être apportées à la qualité d'information des Français, en matière de dons d'organes et de moelle osseuse. Afin d'optimiser les chances des malades en attente, les associations souhaiteraient qu'une information de qualité puisse être dispensée aux candidats qui préparent leur permis de conduire. Cela pourrait passer par la visite d'un représentant du corps médical, la remise d'une brochure détaillée, voire d'un dossier de donneur. Alors que la réforme du permis de conduire est actuellement en cours d'élaboration, il souhaiterait connaître son sentiment sur une telle proposition.

Texte de la réponse

L'activité de prélèvement et de greffe d'organes a connu une progression importante ces dernières années : + 54 % de prélèvements et + 43 % de greffes depuis 2000. Ces résultats très encourageants ne doivent cependant pas masquer le besoin croissant en greffons, que la hausse de l'activité ne suffit pas à satisfaire. Pour favoriser le don d'organes et informer l'ensemble des citoyens, l'Agence de la biomédecine organise chaque année une campagne d'information nationale. Par cet intermédiaire, elle sensibilise le grand public au don d'organes et lui rappelle l'importance d'échanger sa décision pour ou contre le don d'organes avec ses proches. Le dispositif de cette année, du 5 au 18 mars 2009, a concerné une cible adultes et une cible jeunes (16-25 ans) avec, entre autres, une campagne nationale TV, radio, des relations presse et un relai sur Internet. Les associations, militant en faveur du don d'organes, ont un rôle central dans cette campagne de sensibilisation puisqu'elles se mobilisent pour informer le grand public aux côtés des professionnels de santé et permettent ainsi d'être au plus proche de la population. Un deuxième temps fort de sensibilisation aura lieu la semaine du 12 octobre 2009 avec comme point d'orgue la journée mondiale du don le samedi 17 octobre 2009. Le label de « grande cause nationale 2009 », décerné le 8 décembre 2008 par le Premier ministre au don d'organes, de sang, de plaquettes et de moelle osseuse permet aux associations militant dans ce domaine de mener des actions de sensibilisation du grand public grâce à des espaces dédiés dans les médias. Plus spécifiquement pour les 16-25 ans, l'Agence de la biomédecine valorise le rôle des médecins généralistes, interlocuteurs privilégiés des jeunes sur le don d'organes, dans la continuité de la communication enclenchée depuis la publication du décret du 18 décembre 2006 relatif à l'information des jeunes via la presse professionnelle, pour rappeler notamment l'existence de l'espace « médecins traitants » sur le site de l'Agence de la biomédecine et des outils qui sont mis à leur disposition. Des partenariats sont également menés pour démultiplier l'information, dans le milieu éducatif et les mutuelles étudiantes. Pour le don de moelle osseuse, l'objectif est de passer de 160 000 à 250 000 donneurs. Tout un réseau de professionnels et de bénévoles d'associations s'organise et travaille à atteindre cet objectif. En 2008, pour la troisième fois consécutive, l'Agence de la biomédecine a mené une campagne de communication dont le temps fort s'articulait autour de la semaine nationale de mobilisation pour le don de moelle osseuse du 15 au 21 septembre. Un large dispositif faisant appel à la presse et Internet a été mis en oeuvre pour que soit relayé un message vers le grand public. Un courrier incitant à s'inscrire sur le fichier des donneurs de moelle osseuse a été envoyé à près de 200 000 personnes déjà sensibilisées au don de

sang. Chaque nouveau donneur représente une chance supplémentaire voire unique pour les malades de trouver leur donneur, et peut-être de leur sauver la vie. Sensibiliser les candidats au permis de conduire peut-être extrêmement anxiogène et contre-productif pour le don d'organes et la moelle osseuse. Ce serait directement relier le don d'organes aux décès liés aux accidents de la route. Or aujourd'hui, plus de 50 % des donneurs sont des personnes décédées suite à un accident vasculaire cérébral, les accidents de la voie publique représentant moins de 15 %. Il faut noter également que la moyenne d'âge des donneurs était de 52 ans en 2008. Il est effectivement important de sensibiliser le jeune public sur le don d'organes et le don de moelle osseuse mais le contexte de cette information doit être serein et dédié uniquement à cette sensibilisation pour assurer une plus grande réceptivité aux sujets.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Cazeneuve](#)

Circonscription : Manche (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40155

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 janvier 2009, page 466

Réponse publiée le : 14 avril 2009, page 3654